

Neurostimulation électrique transcutanée (TENS) - Grossesse

Date de mise à jour : 26.04.2024

La neurostimulation de type TENS fait partie des méthodes non pharmacologiques permettant notamment le soulagement de la douleur.

Le TENS exploite un courant électrique de faible tension transmis aux nerfs par des électrodes placées sur la peau. Son intensité et la fréquence des impulsions peuvent varier.

Les principaux effets indésirables du TENS sont des irritations cutanées.

ETAT DES CONNAISSANCES

- Les données publiées sur le TENS utilisé lors de l'accouchement sont très nombreuses et il n'a pas été signalé d'effets indésirables maternels ou fœtaux.
- En dehors de ce contexte, les données sont peu nombreuses en cours de grossesse, mais aucun effet malformatif, fœtal ou néonatal attribuable au TENS n'est [retenu](#) à ce jour.
- Dans un document sur l'évaluation des appareils de TENS, la HAS rappelle que l'application sur l'abdomen chez la femme enceinte est une des contre-indications de cette technique (cf. [TENS HAS](#)).

EN PRATIQUE

- **Découverte d'une grossesse en cours de traitement**
 - [Rassurer](#) la patiente quant au risque malformatif du TENS.
 - La poursuite du TENS est envisageable, quel que soit le terme de la grossesse, sauf sur l'abdomen.
- **Traiter une femme enceinte**
 - L'utilisation du TENS est envisageable, quel que soit le terme de la grossesse, sauf sur l'abdomen.

Consulter aussi sur notre site

[Neurostimulation électrique transcutanée \(TENS\) - Allaitement](#)
[Antalgiques - Grossesse](#)

Seuls quelques noms de spécialités sont mentionnés dans ce site. Cette liste est indicative et n'est pas exhaustive.